

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2024**

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze

Date de la convocation : **25 septembre 2024**
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **21**
Nombre de pouvoirs : **8**

Le deux octobre deux-mille-vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

Étaient présents 21 membres du Conseil Municipal :

M. Christophe ARFEUILLERE ; M. Gilles BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; M. Michel BUCHE ; M. Tony CALLA ; M. Tony CORNELISSEN ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Sébastien DEVALIERE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE ; Mme Céline PARRAIN ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTEL ; M. Bruno RAYNAUD ; Mme Tessa SAUBESTY ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Patricia TILLET ; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

Ont donné procuration 8 membres du Conseil Municipal :

Mme Maryse BADIA à Mme Sandra DELIBIT ; Mme Chrystèle BOYER à M. Gilles BARBE ; M. Patrick COURTEIX à Mme Elisabeth VENTADOUR ; M. Pierrick CRONNIER à Mme Patricia TILLET ; M. Yoann FIANCETTE à Mme Françoise TALVARD ; Mme Mady JUNISSON à M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Martine PANNETIER à Mme Michèle VALIBUS et Mme Sophie RIBEIRO à M. Philippe PELAT.

Secrétaire de séance : M. Adrien SEIXAS

Numéro : DL20241002-005

Matière : 3.1 - Domaine et patrimoine - acquisitions

Objet : ACQUISITION D'UNE EMPRISE ISSUE DE LA PARCELLE CADASTRALE SECTION ZB, N° 184, APPARTENANT A LA SARL BREVA INVESTISSEMENTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2241-1 et suivants relatifs à l'acquisition des biens immobiliers par les communes ;

Vu le classement des parcelles au PLUi en AUx2 : zone à urbaniser à vocation artisanale ;

Vu le plan de division réalisé le 7 juin 2024 ;

Considérant la nécessité pour la Commune d'Ussel d'acquérir une emprise de 251 m² issue de la parcelle mère section ZB, numéro 184 (représentée par la lettre g dans le Document Modificatif du Parcellaire Cadastral (DMPC) annexé) ;

Considérant que cette acquisition permettra à la Commune d'Ussel de disposer de l'emprise nécessaire pour mener à bien les futurs projets d'aménagement et de développement de la voirie ;

Considérant que la SARL BREVA INVESTISSEMENTS a donné son accord de principe pour la cession de ladite parcelle à la Commune d'Ussel au prix de 2 510 € soit 10 € / m² ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser l'acquisition de l'emprise de 251 m² issue de la parcelle mère section ZB, numéro 184 appartenant à la SARL BREVA INVESTISSEMENTS au prix de 2 510 € soit 10 € / m² ;
- De classer l'emprise acquise dans le domaine public communal ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette acquisition et à effectuer toutes les démarches administratives requises.

Fait en Mairie d'Ussel, le 2 octobre 2024



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE

Le Secrétaire de séance,

Adrien SEIXAS